

MAIRIE DE VIGOUX
12 rue de la République
36170 VIGOUX

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL
19 FEVRIER 2009

*Affiché en exécution de l'article L 2121-25
du Code général des Collectivités territoriales.*

MODIFICATION STATUTAIRE DES COMPETENCES LOGEMENT ET CŒUR DE VILLAGE A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRENNE VAL DE CREUSE

Le Maire informe le Conseil Municipal de la modification statutaire approuvée par le conseil Communautaire dans sa séance du 27 Janvier 2009 et concernant les compétences logement et cœur de village.
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve la modification des statuts.

DELIBERATION POUR LA DESIGNATION D'UN ADJOINT CHARGE DE REPRESENTER LA COLLECTIVITE DANS LES ACTES ADMINISTRATIF

Désigne Alexandre MARCHENAY, adjoint, pour représenter la commune de VIGOUX dans les actes en la forme administrative.

DELIBERATION DECIDANT UN ECHANGE DE TERRAINS.

Monsieur le Maire communique à l'assemblée les plans figuratifs des terrains dont l'échange est envisagé avec Madame MERCIER Roberte et Monsieur FROMENTEAU Jean Louis, en vue de la desserte de leurs parcelles pour Madame MERCIER et Monsieur FROMENTEAU et en vue de la réalisation d'un réseau d'eaux pluviales pour la commune.
Le conseil municipal,
Approuve les échanges et invite le Maire à poursuivre la réalisation, sans versement de soulte, par la passation d'un acte administratif.

DELIBERATION DECIDANT UNE MISE A DISPOSITION PAR CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE.

Le conseil municipal décide de donner un avis favorable à la mise à disposition du terrain au profit de Monsieur PRIVAT Jean Paul, dit que cette mise à disposition sera à titre gratuit, charge Monsieur le Maire de passer une convention d'occupation précaire pour une durée de un an, autorise le Maire à signer la convention.

TRAVAUX 2009

- Achat de terrain : étude d'une proposition d'achat de terrain.
- Evacuation des eaux pluviales : études en cours au niveau du bourg, rue de la république, des peupliers et du bourg d'en bas.
- Eglise : demande de devis pour l'électricité et peut être chauffage, ainsi que de la réparation des cloches.
- Devis pour les fossés à la Villaageai

QUESTIONS DIVERSES

- révision des contrats d'assurance avec MMA
- le café Au Bon Coin est à reprendre
- SIVOM les statuts sont à revoir au niveau des compétences
- Chemin des Rosets, le problème est à l'étude.